

Sujet : Avis défavorable (STEP) au quartier "Périnelle"

De :

Date : 27/05/2024 à 14:52

Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique (DAEU) et à la construction projetée d'une station de transfert d'énergie par pompage (STEP) au quartier "Périnelle" - Lieu-dit "Haut Plaisance" sur le territoire de la ville de Saint-Pierre

Avis défavorable

*Trois observations : *

1/ Trop de sol agricole gaspillé alors que de jeunes agriculteurs ont du mal à trouver du terrain pour travailler.

2/ Le forage dans la nappe phréatique est fortement déconseillé par les experts en géographie. Ils sont formels : on ne doit pas y toucher. Inconvénient écologique.

3/ Le projet est trop technique pour que le public obtienne des réponses précises d'un commissaire enquêteur qui ne peut pas être un expert. Pour rappel : "Soumis à un devoir de réserve, le commissaire enquêteur est indépendant et impartial. Il n'est pas un expert."